



Groupe Breizh a-gleiz
Autonomie, écologie, territoires
groupe des élu-e-s
de l'Union Démocratique Bretonne,
d'Ensemble sur nos territoires
des Ecologistes

Communiqué de presse

22 septembre 2025

Autonomie d'une Bretagne à réunifier et clarification des politiques publiques en France : le groupe Breizh a-gleiz demande que la Région réponde à l'invitation du Premier ministre

Le 19 septembre 2025, le nouveau Premier ministre, Sébastien Lecornu, a écrit aux deux assemblées parlementaires, aux présidents des conseils régionaux et conseils départementaux et aux présidents des associatives représentatives des élus locaux pour les inviter à lui transmettre d'ici le 31 octobre leurs propositions en vue d'« ***un grand acte de décentralisation, de clarification et de liberté locale*** ». Annonçant le dépôt d'un projet de loi, le Premier ministre entend « ***permettre, selon le principe constitutionnel de subsidiarité, d'identifier l'échelon le plus pertinent pour répondre aux besoins de nos concitoyens – politique publique par politique publique – et d'en tirer toutes les conséquences en matière de compétence et de financement*** ». Dans son courrier, Sébastien Lecornu évoque les domaines suivants : la santé et en particulier l'offre de soins de proximité, les politiques environnementales, l'urbanisme et le logement, les transports et la mobilité, la culture, le tourisme, le sport.

Dans ce contexte, **le groupe Breizh a-gleiz demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine session plénière du Conseil régional, qui se tiendra du 15 au 17 octobre, un débat politique sur l'autonomie de la Bretagne et le sujet afférent de sa réunification**, ainsi qu'une actualisation du rapport relatif à ces questions que les élus régionaux ont voté en octobre 2023, de telle façon que la Région Bretagne puisse déposer une contribution officielle auprès de Matignon. Lors de la commission permanente réunie ce 22 septembre, Valérie Tabart et Christian Guyonvarc'h ont formulé cette demande auprès du président du Conseil régional : Loïg Chesnais-Girard n'a pas donné de réponse définitive, indiquant néanmoins qu'il avait donné mission au premier vice-président, Michaël Quernez, de réunir le groupe de travail transpartisan sur l'autonomie afin d'aviser de l'opportunité d'une telle démarche.

Pour mémoire, le 8 avril 2022, sur proposition du groupe Breiz a-gleiz, le Conseil régional de Bretagne adoptait par 75 voix sur 83 (seul le groupe RN s'y étant opposé) un vœu qui demandait au Gouvernement et au Parlement « ***d'entamer des discussions pour la définition d'un possible modèle d'autonomie pour la Bretagne, incluant une part de pouvoir législatif et réglementaire*** » et une « ***redéfinition des relations budgétaires entre la Région et l'État, dans le but de garantir à la région un panier de ressources fiscales significatif avec pouvoir de taux et de définition de l'assiette*** », ainsi qu'une « ***réunification administrative de la Bretagne*** ». C'est à la suite de ce vœu qu'un groupe de travail transpartisan avait été constitué afin de produire un rapport d'étape intitulé « Une République des territoires aux fondations démocratiques fortifiées », que le Conseil régional de Bretagne avait adopté en octobre 2023.

Le groupe Breizh a-gleiz souhaite que le champ des politiques publiques que le Premier ministre entend traiter dans le cadre d'un prochain projet de loi de décentralisation soit élargi à l'économie, dont l'agriculture et la pêche, à l'énergie, aux fonds structurels européens, ainsi qu'à l'éducation et aux langues régionales, au découpage administratif des régions et au droit à la différenciation dans l'organisation territoriale. **Le tout s'appuyant sur un panier de ressources fiscales significatif et stable, afin que ce nouvel acte de décentralisation ne soit pas de cache-nez de nouvelles coupes dans les budgets des collectivités locales.**

En cohérence avec ses initiatives antérieures et, surtout, en écho au souhait d'autonomie et de réunification exprimé de façon répétée par la population bretonne, y compris au travers d'un sondage IFOP en date du 25 août 2025, le Conseil régional de Bretagne doit être au rendez-vous de la fenêtre de négociations ouverte par le Premier ministre en matière de décentralisation. La Bretagne a un rôle important à tenir pour que la France s'engage enfin sur la voie du fédéralisme intérieur qui permettra de donner un nouveau souffle à la démocratie et, grâce à des gains d'efficacité, de dégager des marges de financement pour les politiques publiques en réponse aux attentes de la population.

Gael BRIAND

Aziliz GOUZ

Christian GUYONVARCH

Valérie TABART

Nil CAOUISSIN

Christine PRIGENT

Ana SOHIER